

Annexe 1 à l'article 14, alinéa 1, lettre a, chiffre 1

(état au 01.09.2016)

Valeurs limites pour les nouveaux bâtiments et les nouveaux éléments de construction

Elément	Valeurs limites U_{ii} [en W/(m ² K)]	
	Eléments d'enveloppe contre l'extérieur ou enterrés à moins de 2 m	locaux non chauffés ou enterrés à plus de 2 m
Eléments opaques (toit, plafond, mur, sol)	0,17	0,25
Fenêtres, portes vitrées	1,0	1,3
Portes	1,2	1,5
Portes à partir de 6 m ²	1,7	2,0
Caissons de stores	0,50	0,50

Coefficient linéique de transmission thermique Ψ	Valeur limite [W/(mK)]
Type 1: parties saillantes, telle que balcon ou avant-toit	0,30
Type 2: interruption de l'isolation thermique par des parois, des dalles ou des plafonds	0,20
Type 3: interruption de l'enveloppe isolante vers les arêtes horizontales ou verticales	0,20

Coefficient linéique de transmission thermique Ψ	Valeur limite [W/(mK)]
Type 5: appui de fenêtre contre mur	0,10

Coefficient ponctuel de transmission thermique χ	Valeur limite [W/K]
Élément ponctuel traversant l'isolation thermique	0,30

U_{li} = valeur limite de la valeur U (en W/m²K)

Ψ = coefficient linéique de transmission thermique (en W/mK)